

LUCA DI PIETRO
COLLABORATEUR

FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL

LUCA.DIPIETRO@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Luca Di Pietro conseille et représente une clientèle privée et institutionnelle dans les domaines du contentieux civil, financier et commercial, ainsi que dans le cadre de procédures d'insolvabilité et d'exécution forcée. Il assiste également ses clients sur diverses questions contractuelles, veillant à la sécurité juridique de leurs opérations et à la résolution de leurs différends.

Son champ d'intervention s'étend en outre au droit pénal et plus particulièrement à la criminalité économique, domaine dans lequel il représente des privés et institutions, dans tout type de procédure liée à des accusations financières et économiques.

EXPÉRIENCES & FORMATIONS

- Depuis 2025: Collaborateur chez Borel & Barbey
- 2024: Barreau de Genève
- 2022-2024: Avocat stagiaire chez Borel & Barbey
- 2022: Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2021: Échange semestriel, Université de Toronto
- 2020: Certificat de droit transnational, Université de Genève
- 2020: Master en droit, Université de Genève
- 2020: Stagiaire juridique d'été dans une Étude d'avocats à Lausanne
- 2019: Stagiaire juridique d'été dans une Étude d'avocats à Genève
- 2019: Bachelor en droit, Université de Genève
- 2018: Stagiaire juridique d'été dans une Étude d'avocats à Genève

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Contentieux et Arbitrage

contentieux civil et commercial · insolvabilité et exécution forcée · criminalité économique

ASSOCIATIONS & ADHÉSIONS

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)